

Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité
Syndical du 1^{er} juillet 2021

Date de la convocation
21/06/2021

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	11
Nombre d'excusés	1
Nombre de procurations	1
Vote	
- POUR	12
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

05/07/2021

Et publication le

05/07/2021

Date d'affichage

05/07/2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie d'Eauze sous la présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M. BEYRIES Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, DUCLAVE Jean, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MELIET Nicolas, TINTANÉ Isabelle.

Excusé : M. DESJARDINS Lionel.

Procuration : Mme Barbara NETO à M. Michel GABAS.

Absents : BARSACQ Franck, CAMAZZOLA Robert, BOISON Maurice, DUBOS Patrick, DUPRONT Didier, MAURAS Marie-Claude, THIEUX-LOUIT Véronique, TOUHE-RUMEAU Christian

A été nommé **secrétaire de séance** :
M. Vincent GOUANELLE

Délibération N°4 – 01/07/2021 - 8.4

Nature de l'acte : 8.4

Approbation de la participation du PETR au programme de recherche TETRAE-Occitanie (INRAE/Région Occitanie).

Monsieur Le Président précise que le Projet Alimentaire Territorial du PETR Armagnac, désormais labellisé et lauréat du PNA 2021, déploie sa phase opérationnelle en se saisissant des opportunités du plan de relance de l'Etat, dont le volet B du PNA/Mesure 13 du Plan de relance.

Le PAT du Pays d'Armagnac a l'opportunité de s'inscrire dans un programme de recherche scientifique ayant pour sujet le « nexus » alimentation/agriculture/environnement/santé. Le programme national de recherche TETRAE est porté, dans sa déclinaison régionale, par l'institut de recherche INRAE Toulouse et le conseil régional d'Occitanie. Ce programme sur 6 ans (2021/2026) vise à créer des binômes recherche/territoire pour étudier en situation réelle les interactions entre alimentation, agriculture, environnement et santé au sein de territoires porteurs de PAT. Le programme prévoit la production de ressources et publications scientifiques dans un esprit garantissant leur accessibilité aux territoires. Ce rapprochement entre la recherche scientifique et les collectivités/structures territoriales représente une innovation, tant pour la recherche que pour le développement territorial. Le PAT du Pays d'Armagnac a été identifié par l'INRAE comme étant un territoire d'étude prometteur.

Pour le Pays d'Armagnac, cette opération représente une opportunité unique de s'associer à un programme de recherche d'envergure nationale et de s'adosser à une démarche scientifique de haut niveau. En outre cet apport scientifique devrait permettre de réaliser une évaluation précise de l'impact du PAT et d'en affiner la stratégie. La thématique et le projet de recherche seront choisis et coconstruits par le binôme formé PETR-Armagnac/équipe chercheur.

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- APPROUVE la participation du PETR au programme de recherche TETRAE-Occitanie.**
- AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents à cette participation.**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**

